

CYCLISTES

Vélos neufs et occasions, pneus et chambres à air MICHELIN. Accessoires - Réparations (tous jours meilleur marché.) SAUDAN Fils, près l'usine Bochud, BULLE.

A vendre

à bas prix  
AUTO-CAMIONNETTE avec carrosserie Torpédo, éclairage et démarrage électriques, force 7-800 kg., en très bon état. Même adresse, un petit char à ressorts avec pont, état de neuf, conviendrait pour y atteler gros chien ou poney. S'adresser à Jean Magnin, négociant, Hauteville.

Ouvrier boulanger trouverait place

chez Emile MOREL, à ROSSIÈRE (Pays-d'Enhaut).

On cherche une personne

d'un certain âge, pour la tenue d'un ménage à la campagne. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1406 B.

ON DEMANDE

pour tout de suite

Jeune homme

sérieux et de confiance, sachant aller en vélo, comme Porteur de pain. S'ad. Boulangerie Detrey, Place de la paix, Montreux.



à louer.

de-Trême expose en location, terme de 6 ans, l'auberge qu'elle

de Ville

ange, écurie, remise et abri, bout de terrain.

le 1<sup>er</sup> janvier 1930.

pes fermées seront reçues chez

edi 26 juin prochain, où les

és.

ntégralement avec grande salle,

à un preneur sérieux, de réels

Le Conseil communal.

ues d'un café.

Montreux, l'Office des Faillites

ères publiques, au plus offrant, le

heures, à son bureau,

meubles art. 1, 2, 3, propriété de

omprenant le

u Tivoli

ches.

tonale Bulle-La Tour-de-Trême

à boire, grande salle parquée,

douves, jardin ombragé.

établissement est main-

tenance sera définitivement

enchères (liquidat. sommaire).

Office des Faillites de la Gruyère.

es d'immeubles.

Gruyère vendra le vendredi

heures, à son bureau,

plus offrant, les immeubles art.

de l'habitation No 239b, avec 4

situés au chemin des

lité François THÉRAU-

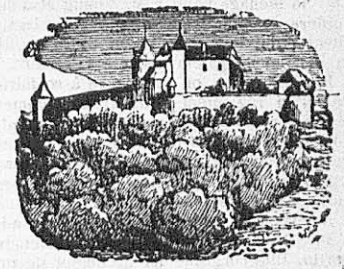
liquidat. sommaire, sera dé-

enchères.

Office des Faillites de la Gruyère.



# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS  
Suisse 1 an Fr. 9.-  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.-  
» 6 mois » 8.-  
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 11<sup>44</sup> (d.j.f. 15<sup>00</sup>) 16<sup>07</sup> 20<sup>25</sup> (22<sup>27</sup>) — BULLE, dép. 6<sup>00</sup> 9<sup>50</sup> (10<sup>00</sup>) 13<sup>05</sup> 18<sup>44</sup> (20<sup>55</sup>)

ANNONCES  
Canton de Fribourg 20 cl.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

### Faut-il détruire ?

— 0 —  
« Que chacun de nous puisse, pendant une heure, réaliser tous ses désirs, et ce serait la fin de l'humanité ».

Cet ancien adage dit assez que les rêves d'absolu bonheur social de certains utopistes sont, de fait, irréalisables, et bien imprudent est qui s'y fie.

Nous avons maintes fois exposé l'obligation incombant à l'autorité de s'adapter et d'adapter les lois aux aspirations et aux besoins de la société moderne. Il importe pourtant de ne point pêcher par l'excès et de préciser qu'une évolution n'est pas une révolution et que, malgré tout, la civilisation moderne ne fut jamais dépassée par aucune autre au point de vue bien-être social. C'est pourquoi l'on aurait tort de jeter à bas des institutions qui ont fait leurs preuves et qui, si elles sont susceptibles encore d'améliorations, ce qui est très certain, n'en conservent pas moins une précieuse valeur. Vouloir brûler les étapes, tout saper pour glisser dans le champ d'expériences apparaissant nettement comme très dangereuses et aboutissant à une régression sociale, détruire sans savoir par quoi remplacer, est d'un aveuglement impardonnable.

On attaque violemment, dans le camp prolétarien, la pensée et la tradition bourgeoises. Clément Vautel écrivait très justement l'autre jour, dans le « Journal »: « C'est la pensée bourgeoise qui a édifié cette société dans laquelle nous vivons, qui n'est certes pas parfaite, mais qui s'améliore sans cesse, et que les révolutionnaires les plus absolus sont bien obligés de copier quand, du rêve, ils passent aux réalités imposables de la vie ». On n'a assurément pas souvent écrit autant de vérités en si peu de mots. L'état de notre civilisation est la résultante d'une féconde activité qui se poursuivait au cours des siècles et il n'est besoin que de consulter l'histoire pour se rendre compte des progrès réalisés, dans le domaine social par exemple, et du confort assuré par le régime bourgeois à l'ensemble du peuple, en comparaison de la situation dans laquelle il se trouvait auparavant.

Détruire ? Pourquoi ? Si des âmes marquées au coin d'une élévation et d'une noblesse au-dessus de la moyenne sont persuadées que nous avons atteint un stade de civilisation permettant d'accomplir un nouveau pas vers le progrès, qu'elles donnent le signal du mouvement et se dévouent à une belle cause. Qu'elles se sacrifient en marquant le chemin, en renonçant à elles-mêmes pour faire le bonheur des autres, car, d'accord cette fois avec ce qu'écrivait sous forme de pensée, l'autre jour, un quotidien de la gauche, nous savons que: « La vérité tue celui qui l'annonce, sauve ceux qui la reçoivent, comme une invention ruine l'inventeur avant d'enrichir l'industrie ».

Détruire ? C'est précisément mettre de côté les éléments acquis sur lesquels peuvent s'édifier les formules et les applications nouvelles, car formule et application sont, sur le terrain de la pratique, deux choses qui se complètent et ne sont capables de rien, l'une sans l'autre. Détruire ? C'est procéder selon la mode bolchéviste. Et les tyrans qui se sont imposés là-bas, à la classe ouvrière, la conduisant à la ruine morale et matérielle, ont assuré leur richesse et satisfait leurs ambitions et leurs haines ; mais, je vous le demande, lecteurs, le prolétariat et l'ensemble de la nation russe bénéficieront-ils de la transformation brutale dont de faux bergers la dotèrent ? Et l'expérience léniniste a-t-elle fourni une seule preuve que la théorie collectiviste, contraire à l'antique pensée, bourgeoise celle-là, est applicable au sein des peuples et de l'humanité ? Elle ne le peut, parce que, à l'encontre de ce qu'affirment certaines feuilles d'extrême-gauche, elle se fonde sur l'immobilisme, la désaffection du travail et de l'effort individuel. Il faudrait que l'hom-

me soit né bon, généreux, juste, désintéressé, pour qu'un pareil système pût porter des fruits de paix, de bien-être commun et de calme social. Or, que voyons-nous ? La plupart des grands destructeurs de l'ordre établi, des apôtres de révolutions, des « tueurs » de bourgeois sont des hommes violents, sans souci du respect dû à autrui, ni même de la dignité de leurs semblables. Ils font appel à de bas sentiments et rien de noble et de grand ne transpire de leurs paroles et de leurs actes. C'est pourquoi il est juste de s'en méfier.

Remarquons d'ailleurs que les idées révolutionnaires d'aujourd'hui ne se développent que dans certains milieux, à la faveur de certains fermentations spéciales, par l'entraînement régulier des masses facilement maniables et devant lesquelles on fait miroiter d'inaccessibles appâts. La société, dans son ensemble, ne peut souhaiter la révolution prolétarienne, qui sèmera l'anarchie, le désordre, donc la misère, l'iniquité et la ruine ; elle souhaite seulement une évolution vers le progrès, c'est-à-dire, dans le domaine social, vers le mieux-être général.

La jeune génération, amoureuse de liberté, d'action et de justice, ne se laissera point entraîner vers les excès de toutes sortes et saura rechercher ses destinées dans la paix et par des moyens qui ne ravaleront point certaines classes pour satisfaire les autres. Toutes les tendances des esprits pondérés et des âmes sereines sont aiguilées vers la prudence et la mesure dans l'évolution qui se poursuit. D'ailleurs, on est obligé d'attribuer à un certain sentiment d'inquiétude vague et inavouée cet énerverment que l'on constate dans l'attitude de certains chefs de la révolution sociale.

C'est ainsi que, sans vouloir contester toutes les thèses et tous les buts du socialisme même extrême, nous sommes amenés à dire que les moyens qu'il adopte et la brutalité de certaines de ses revendications ne peuvent être du ressort d'aucune société bien policée, c'est-à-dire heureuse, dans la mesure où peut l'être l'humanité.

Seuls l'instinct de la réelle et sincère solidarité et la générosité des âmes d'élite peuvent donner à l'Europe actuelle la paix après laquelle elle soupire.

Le progrès social ne saurait être un fruit de haine. Il demeure et demeurera toujours une œuvre d'amour et une entreprise de construction et de perfectionnement. Y.

### Agriculteurs, surveillez la fermentation de vos tas de fourrages

— 0 —  
La fermentation excessive des tas de foin et de regain fait perdre, chaque année, à l'agriculture suisse de grandes quantités de fourrages et d'autres valeurs importantes.

Les principales causes de la fermentation excessive et de la combustion spontanée sont :

- a) l'herbe abondante, fauchée très tôt, dont la croissance a été activée par des engrais et qui contient beaucoup d'eau ;
- b) la récolte précipitée, assez souvent peu soignée, dont il résulte un séchage irrégulier ;
- c) l'engrangement rapide de grandes quantités de fourrages encore chauffés par le soleil.

Quelles mesures l'agriculteur doit-il prendre lorsqu'il constate des températures élevées ?

La fermentation d'un tas de fourrages est normale si la température du tas ne dépasse pas 55 degrés.

Lorsque la température atteint 55 à 65 degrés, la fermentation est déjà anormale. Le fourrage brunît et perd de sa valeur nutritive. Dans ce cas, il y a lieu d'aérer le tas en faisant des trous distants d'un mètre l'un de l'autre et jusqu'à 20-30 cm. du fond du tas.

Une température de 65 à 85 degrés prouve une fermentation anormale entraînant la perte plus ou moins importante de la

valeur nutritive du fourrage et une diminution de sa digestibilité. En pareil cas, il y a lieu de faire une tranchée d'un mètre de largeur jusqu'au milieu du tas et continuer, si c'est nécessaire, dans la direction transversale.

Quand la température atteint 85 à 95 degrés, la fermentation est excessive, la combustion commence et le fourrage perd toute valeur. Le danger d'incendie est proche. Les mesures à prendre sont les mêmes, mais les trous pratiqués dans le tas doivent être bouchés après avoir constaté la température.

Dès que la température dépasse 95 degrés, le feu peut se déclarer subitement. Il ne reste qu'à aviser immédiatement le commandant des sapeurs-pompiers. Deux conduites d'eau sous pression sont à établir, prêtes à entrer en action. Le tas, en particulier vers le milieu, est à couvrir avec des planches mouillées. Si la température de 95 degrés est localisée dans des endroits peu étendus, qui sont remarqués par des affaissements, l'on peut pratiquer prudemment des coupures dans le tas par tranches latérales. Il y a lieu d'arroser légèrement les places où le fourrage s'enflamme spontanément. Une surveillance suivie est recommandée jusqu'au retour à une température normale.

Si un foyer est découvert ou si une température de 95 degrés ou plus est constatée dans une partie importante du tas, il faut, avant de percer la tranchée, introduire de l'eau dans les endroits surchauffés pour empêcher l'inflammation spontanée ainsi que pour noyer et circonscrire le foyer. De plus, les parois des parties coupées et celles qui sont carbonisées ou exposées doivent être arrosées durant le déblaiement et l'éparpillement du fourrage.

Chaque agriculteur a la possibilité d'assurer ses fourrages contre les risques de fermentation au moyen d'un supplément de primes auprès de compagnies d'assurance contre l'incendie.

L'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie recommande vivement aux communes et aux particuliers l'achat de sondes pour mesurer la température des tas de fourrages. Il subventionne l'acquisition de ces engins en raison de 25 % aux communes et de 20 % aux particuliers.

Prière de s'adresser à lui pour tout renseignement.

### Petite Revue. ÉTRANGER

#### Le conseil de la S. d. N.

Sans aborder les problèmes essentiels qui découlent maintenant, dans le domaine politique, de l'accord intervenu à Paris, il a fait de bon travail. Une solution a été trouvée entre autres au fameux problème des minorités. Sans doute ne donne-t-elle pas pleinement satisfaction à l'Allemagne, qui le posait en dehors des limites fixées par les traités, mais du moins la formule adoptée après les discussions passablement orageuses de ces jours derniers a permis de réunir l'unanimité du Conseil. Et c'est quelque chose. Il n'y a qu'une ombre au tableau : M. Stresemann s'est réservé de prendre la parole en séance publique du Conseil pour y expliquer le sens et la portée de l'accord à son point de vue, c'est-à-dire en ne le considérant point comme définitif. Cette réserve, d'ailleurs, n'a qu'une importance relative, pour autant que seule l'Allemagne s'y rallie.

A noter que les représentants de la Grande-Bretagne, de la Pologne et de l'Allemagne ont tenu à adresser des félicitations à M. Adatci, délégué japonais et président du comité des trois, qui conduisit à bien les délibérations. Ce geste vaut d'être signalé, d'autant plus que, pour ce qui concerne plus particulièrement les relations polono-allemandes, une procédure spéciale et précise est prévue. M. Adatci a fait connaître en effet que les pourparlers qui eurent lieu à Paris, en avril dernier, sous sa présidence, entre représentants du Reich et de la

Pologne, ont abouti à une entente qui sera aussitôt mise en pratique et qui facilitera singulièrement le règlement des plaintes survenues en Haute-Silésie polonaise. On peut attendre de cette convention une détente dans les rapports germano-polonais et un allègement des charges du comité des trois de la Société des nations. Pour ce qui concerne la formule générale, l'entente comporte un examen plus rapide des plaintes et pétitions, une publication plus étendue des questions traitées au Secrétariat de la S. d. N. ou dans les séances du Conseil et l'extension éventuelle de trois à cinq du nombre des membres du « Comité des minorités » dans certains cas. Le contrôle par un organisme de la S. d. N. sur les rapports entre autorités et minorités nationales a été évidemment écarté, car il aurait constitué une violation flagrante des traités existants et de la souveraineté nationale, tout en élargissant le fossé trop accentué déjà qui divise certaines races réunies sous un même étendard national. L'essentiel est d'ailleurs qu'un accord soit intervenu, même s'il devait n'être que provisoire.

Il convient de citer encore la décision du Conseil d'inviter, conformément à un vœu de la commission préparatoire du désarmement, les Etats qui ne l'ont pas fait à ratifier le protocole de 1925 prohibant l'emploi, à la guerre, de gaz asphyxiants ou de moyens bactériologiques. Douze Etats ont jusqu'ici signé le document ou manifesté leur intention de le signer.

Arrêtons-nous un instant, enfin, sur l'entretien particulier qu'eurent MM. Stresemann et Briand, en marge des séances. Bien que la presse allemande manifeste une déception quant au fruit de cette prise de contact, parce que, selon leur coutume, ils en attendaient des résultats qu'elle ne pouvait comporter, on peut dire que le tour d'horizon n'aura pas été vain. L'entrevue fut des plus cordiales et dura une heure. M. Stresemann était de fort bonne humeur et à aucun moment, dit l'envoyé spécial du « Petit Journal », il n'esquissa une tentative quelconque d'aborder la discussion des problèmes que seule peut envisager pour le moment une réunion des puissances ex-alliées. On a parlé naturellement de l'évacuation de la Rhénanie et d'autres questions intéressant en commun la France et l'Allemagne, mais en formulant le vœu simplement que l'on tire parti au plus tôt des résultats acquis à Paris en provoquant sans retard la convocation d'une conférence des Etats intéressés. On a fort remarqué encore que M. Stresemann et M. Briand sont montés ensuite dans la même voiture pour se rendre au Palais du Sénat, où ont eu lieu les séances du Conseil.

La presse allemande ne ménage pas ses critiques aux représentants du Reich, à Madrid. Elle eut encore une fois le tort de trop espérer, et c'est de là, uniquement, que provient la déception. Comment pouvait-elle penser un seul instant que le point de vue germanique dans la question des minorités prévaudrait, puisqu'il est opposé à la lettre même des traités et contraire à l'attitude du Reich au cours de la période d'avant-guerre à l'égard des minorités qui vivaient dans le cadre de l'empire ? L'ajournement à septembre proposé par M. von Schubert ne s'explique pas, bien que l'on en trouve la raison dans l'espoir d'un revirement de la politique britannique sous l'ère d'un cabinet travailliste. L'Angleterre, en effet, a trop d'intérêt à maintenir une discipline coloniale conforme aux vues de la métropole pour qu'on puisse supposer un seul instant qu'elle soit disposée à donner la main à des tentatives hasardées dans le domaine de la protection des minorités.

Nous ajouterons, à titre de considération personnelle, que l'Allemagne trouvera elle-même un avantage dans la solution adoptée, parce que cette dernière est susceptible d'améliorer ses relations avec la Pologne et qu'elle peut tirer de ce rapprochement d'immédiats et nombreux avantages économiques. P. S.

#### Autour du plan Young.

Les discussions et les controverses internationales continuent d'aller bon train autour de lui. Aux Etats-Unis, on est loin d'être unanime pour ce qui concerne spécialement la réduction de la dette européenne au trésor américain. Là encore, l'égoïsme traditionnel des fils de

L'Onclé Sam perce à travers les critiques que l'on ne ménage point à M. Young et à ses conseillers. Pourtant, les milieux financiers ne cachent point leur satisfaction de la création de la Banque de paiements internationaux.

En Allemagne, on commence à se faire à l'idée d'un règlement définitif. Evidemment, les milieux nationalistes ne donnent point leur adhésion à l'accord de Paris, mais ils comprennent eux-mêmes qu'il en découlera des avantages politiques appréciables, dont l'évacuation anticipée des régions occupées.

Relevons la lettre de félicitations adressée à M. Schacht par la Chambre de commerce de Berlin. Elle constitue un document de premier ordre et donne la note juste des appréciations que l'on émet dans les milieux prudents et logiques de la capitale allemande. On y lit entre autres le passage suivant, significatif : « Ce n'est pas sans inquiétude, mais non plus sans espoir, que l'économie allemande pourra se mettre à la tâche de payer les réparations. Nous tenons à vous faire savoir à quel point nous estimons l'importance de votre travail pour le présent et l'avenir de l'Allemagne ».

**SUISSE**

**Chez les anciens combattants italiens.**

Samedi dernier s'est tenu à Lausanne, sous la présidence de M. O. Rossi, le Congrès de la Fédération helvétique de l'Association nationale des anciens-combattants italiens. Assistaient à cette réunion le ministre d'Italie à Berne, et M. Amilcare Rossi, député au Parlement de Rome. 29 sections sur 37 étaient représentées.

Le lendemain, dimanche, eut lieu l'inauguration du drapeau de l'Association, cérémonie à laquelle prirent part plusieurs ressortissants italiens de Bulle.

Un cortège formé sur la place de la Riponne et composé d'une quarantaine de bannières et des délégués des sections ainsi que des autorités consulaires se rendit sur la place St-François, où une couronne fut déposée au pied du monument aux soldats suisses morts pendant la guerre, puis ensuite au cimetière de Montoie, où le même geste se répéta devant le monument élevé à la mémoire des soldats italiens qui résidaient dans le canton de Vaud. Au cours de la cérémonie de l'inauguration du drapeau, dans la salle des XXII Cantons, (gare de Lausanne), M. le révérend curé de Lausanne adressa de touchantes paroles aux anciens-combattants.

Dans une superbe envolée oratoire, M. Amilcare Rossi, député de Rome, décoré de la médaille d'or sur les champs de batailles, tint sous le charme de ses accents chauds et vibrants de patriote convaincu son auditoire pendant toute une heure. Il exposa les réformes instaurées au pays par le nouveau régime et les améliorations incontestables qui en ont résulté surtout pour la classe ouvrière. D'autres orateurs prirent également la parole.

Au banquet qui suivit et qui comptait près de 400 couverts, M. le ministre d'Italie à Berne, comte Pignatti, adressa des remerciements au gouvernement vaudois pour les excellentes relations qu'il entretient avec ses concitoyens. Il s'éleva avec indignation contre les fauteurs de désordre, ennemis du gouvernement italien actuel et du peuple italien en général, qui, dans certains cantons, comme à Bâle, à Zurich, au Tessin, cherchent et provoquent toutes les occasions d'entraver les bonnes relations entre les deux pays.

Notons que des télégrammes de filial attachement furent adressés au roi et à M. Mussolini.

Les riches productions de la Philharmonie italienne de Lausanne furent très goûtées et agréablement la journée, qui laisse certainement le meilleur souvenir aux anciens-combattants italiens.

**A l'Exposition de boulangerie.**

Les dernières journées ont remporté un succès de plus en plus grand. La Suisse allemandique est représentée en grand nombre et fait preuve d'une assiduité remarquable. Ce sont les machines et les méthodes de fabrication qui retiennent le plus l'attention des visiteurs.

La journée vaudoise a été fructueuse et plus de 400 boulangers s'étaient donné rendez-vous à Lausanne, où ils assistèrent à un banquet fort bien organisé. Hier, vendredi, c'était la journée belge.

**Orage.**

La grêle s'est abattue mercredi sur l'Ajoie en abondance. Dans le village de Bure, tout spécialement, les récoltes sont sapées. Les grêlons étaient si gros que de nombreux oiseaux ont été tués.

**Une autostrade Paris-Vienne.**

La presse neuchâteloise parle d'un projet d'autostrade qui, passant par la Suisse, relierait Paris à Vienne et à l'Europe orientale. Des ingénieurs seraient déjà à La Chaux-de-Fonds en vue d'étudier la question.

**La fièvre aphteuse.**

A la suite de l'apparition de la fièvre aphteuse dans le Valais, le gouvernement vaudois a interdit tout commerce de bétail jusqu'à nouvel avis dans le district d'Aigle.

**Chambres fédérales.**

(Séance de mercredi).

Le National s'adonne à de petites et intéressantes incursions dans le domaine du département de l'Intérieur. M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, répondant à certaines questions, explique que le problème de la navigation sur le Rhône suit son cours. Des sondages sont effectués dans la région de Genève. D'autre part, les pourparlers avec la France seront repris incessamment. On sait que ce pays prendrait à sa charge la navigabilité du fleuve si la Suisse consentait à prêter son Léman en guise de bassin d'accumulation pour les usines électriques échelonnées le long du Rhône.

Pour ce qui concerne le contrôle des vins grece, qui intéresse particulièrement les vigneron et au sujet duquel interpelle M. Vulliamoz (Vaud), M. Pilet-Golaz fait remarquer que les pourparlers se poursuivent et que l'on arrivera à découvrir le moyen de donner satisfaction à tous.

Abordant le compte de l'Etat, le Conseil entend un exposé de M. Musy, qui relève qu'après une période de 16 années de déficit, le compte boucle enfin par un boni. Les recettes, particulièrement, ont augmenté de 37 millions, et les dépenses de 11 millions. Au cours des 3 dernières années, la Confédération a amorti pour plus de 100 millions. M. Musy annonce que si l'on continue à pratiquer une politique économique et financière prudente, il sera possible de supprimer prochainement l'impôt de guerre et d'amortir peu à peu la dette fédérale sans avoir à recourir à de nouvelles ressources.

Au chapitre Département militaire, notions, parmi la multitude des petits objets traités, l'intervention de M. Perret, Neuchâtel, qui estime trop douce la punition infligée au lieutenant Meier, qui causa par imprudence la mort de la recrue Tanner, à Fribourg.

Dans une séance de relevée, le Conseil reprend la discussion du régime provisoire du blé. La commission estime que cette période d'essai doit s'étendre sur trois années et pense que le monopole d'importation des farines doit être maintenu au cours de cette phase transitoire. M. Studer, Soleure, appuie le projet au nom de l'agriculture, et M. Nobs, Zurich, le combat comme étant trop protectionniste.

Deux questions ont retenu l'attention du Conseil des Etats. La première regarde le Département des chemins de fer, où l'on entend diverses plaintes, notamment de M. Evéquoz, Valais, au sujet des horaires. M. Riva, Tessin, demande une réduction de tarifs pour certaines marchandises dans son canton, détaché géographiquement de la Suisse. MM. Dind, Vaud, et de Meuron, Neuchâtel, s'étonnent de l'accueil que l'on fit aux C. F. F. à certains articles parus dans un journal romand (Gazette de Lausanne). M. Haab réfute avec véhémence les critiques émises dans la presse par un homme qui, assure le représentant du gouvernement, ne connaît rien aux conditions de l'exploitation des C. F. F.

En séance de relevée, le Conseil aborde la discussion relative à l'institution d'une commission des économies militaires. Les avis sont très partagés. M. Savoy, de Fribourg, dit qu'il s'est rallié à cette idée dans l'espoir qu'elle permettra d'aboutir à certaines mesures au point utiles à l'instruction de l'armée. M. Scheurer, chef du Département militaire, explique que, comme tel, il ne s'oppose pas à la création de dite commission qui, ajoute-t-il malicieusement, pourra donner au département de judicieux conseils.

(Séance de jeudi).

Dans une courte séance, le National reprend la grosse question du règlement provisoire du régime du blé, qui doit entrer en vigueur, on le sait, le 1er juillet. M. Graber, de Neuchâtel, combat certains détails et estime notamment que la prime à la mouture pour les régions alpêtres est trop élevée et doit être ramenée à fr. 11.—, ce qui vaut à l'orateur une verte réplique de M. Waldvogel, Schaffhouse. Ce dernier déclare que les socialistes renient aujourd'hui les promesses faites aux montagnards avant le vote sur le monopole.

Aux Etats, on liquide une foule de petites affaires, on vote quelques subventions et l'on approuve le traité de commerce revêlé entre l'Allemagne et la Suisse.

L'Assemblée fédérale, qui comptait 149 conseillers nationaux et 41 conseillers aux Etats, s'est réunie jeudi matin pour examiner 108 recours. Quelques cas sont intéressants. Notons celui d'un nommé Zosso, de la Singine, qui avait été condamné à une amende de 300 fr. pour avoir tendu un piège à renard. Sur l'intervention de MM. Bolle, Neuchâtel, Boschung, Fribourg, et Censi, Tessin, et malgré l'opposition de MM. Haerberlin et Grunenfelder, Sain t-Gall, l'amende est ramenée à fr. 50.—.

**GRUYÈRE**

**Clôture scolaire.**

Comme l'année dernière et en raison de circonstances spéciales, la traditionnelle cérémonie extérieure de la clôture des écoles est encore supprimée cette année. Elle est remplacée par l'exposition des travaux manuels et des dessins exécutés dans nos classes. Les parents, qui prirent ces dernières années un gros intérêt à visiter les étalages coquets et bien agencés dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, ne manqueront point d'entrer encore une fois en contact avec l'école, qui s'extériorise en l'occurrence pour se mettre mieux à la portée du public. Nul ne regrettera d'ailleurs ce petit pèlerinage dans les dédales de l'exposition scolaire.

**« Castel-Chantant ».**

Pour permettre aux personnes qui désirent assister à la dernière représentation qui sera donnée à Châtel le dimanche 16 juin, à 8 h. 30 du soir, les C. E. G. ont bien voulu mettre à la disposition du public un train spécial partant de Châtel à 22 h. 55, s'arrêtant à toutes les stations, et qui arrivera à Bulle à 23 h. 37.

D'autre part, les Entreprises Electriques Fribourgeoises procéderont encore ce même soir à l'embarquement de l'église au moyen des 9 puissants projecteurs. Chacun voudra jouir de ce spectacle grandiose dont une reproduction fort bien réussie a paru dans le dernier numéro de l'Illustré.

On nous informe que les places pour les dernières représentations de « Castel-Chantant », demain, en matinée et en soirée, à Châtel, s'enlèvent rapidement. Plusieurs pensionnats, dont l'Institut Ste-Croix, à Bulle, s'y rendent au complet.

**Chez les pupilles.**

Demain, dimanche, les pupilles fribourgeoises se rendront, si le temps est beau, à Farvagny-le-Grand, où ils ont leur fête annuelle, qui comprend des séances de travail et une partie récréative. Le repas est pris sur place et consiste en victuailles tirées du sac. Il n'y a ni concours, ni classement, conformément aux directives de l'Association fédérale de gymnastique, qui estime que les petites jalousies ne doivent point avoir de place au sein de cette catégorie de gymnastes. Les travaux n'en présentent pas moins un gros intérêt.

Six sections prendront part à la fête. Ce sont : Broc avec 20 pupilles ; Bulle 30 ; Châtel-Saint-Denis 14 ; Fribourg-Ancienne 20 ; Freiburgia 40 ; Romont 16, soit un total de 140 pupilles.

Le programme de la fête est le suivant : 9 h. 30, arrivée des sections ; 9 h. 45, rassemblement, puis préliminaires d'ensemble ; 10 h. 30, jeux libres et imposés ; 12 h., diner (provisions du sac). De 2 à 3 h., luttes ; 2 h. 45, cortège ; 3 h., préliminaires imposés ; 4 h., productions libres ; 4 h. 40, préliminaires d'ensemble ; rapport et distribution des souvenirs ; 5 h., luttes.

Les lutteurs fribourgeois ont accepté de participer par quelques exhibitions à cette journée.

Nous souhaitons bon voyage à nos jeunes gymnastes et à leur chef.

**Fête champêtre à Charmey.**

La Société de musique de Charmey organise demain une fête champêtre. Il y aura jeux variés et beaux prix pour les amateurs. On profitera de l'occasion ainsi offerte au public de témoigner de la sympathie aux braves musiciens charmeysans tout en accomplissant une course bienfaisante dans l'opulente et riante vallée.

**La foire.**

La foire de juin, comme d'habitude, ne fut pas de grosse importance. Les bovidés n'étaient pas en grand nombre et leur écoulement s'est effectué dans des conditions normales. Les beaux sujets, rares, trouveront preneur rapidement, aux prix habituels. Il est difficile, étant donné le chiffre restreint et la variété du bétail amené, d'établir une moyenne donnant une idée exacte des prix.

Sur le marché aux veaux, il y a une baisse très nette, bien que peu accentuée. Grand choix encore qui se liquida avec une certaine difficulté au prix moyen de fr. 2.—.

Les pièces de choix dépassèrent légèrement cette norme.

Chez les porcelets, il y a fléchissement aussi et les transactions ont été difficiles jusqu'à la fin du marché. Les achats pour la montagne sont plus ou moins effectués et la répercussion s'en fait sentir, même sur les gorettes bien en forme. On a payé fr. 70-80 les tout jeunes porcs et fr. 90-100-110 les sujets de 9 à 12 semaines.

Les moyens sont encore plus difficiles à placer.

Signalons une légère reprise dans la vente des œufs, qu'on a payés fr. 1.50-1.70 la douzaine et qui se sont écoulés très rapidement. Sur la Promenade, par contre, les pommes de terre sont à la baisse. La mesure valait, jeudi, fr. 1.70-2.—. Mais, à la fin du marché, des stocks importants ont été liquidés à fr. 1.50 et beaucoup ramenés

à la maison. Les étalages des priméurs, bien achalandés, commencent à s'orner de cerises et de fraises, que les gourmets s'offrent volontiers, à cette saison. Les cerises (ce ne sont pas encore celles du pays), valent fr. 0.70-0.90 le demi-kilogramme et les fraises fr. 0.90-1.20.

**Statistique officielle :**

Taureaux, 1 ; vaches, 22 ; veaux, 37, à fr. 1.80-2.15 le kg. ; moutons, 5, à fr. 60-70 la tête ; chèvres, 6, à fr. 60-70 ; porcelets, 263, à fr. 80-120 la paire.

**Expéditions :**

Bulle-Romont, 44 têtes, dans 9 wagons.

**Funérailles.**

Châtel-St-Denis a fait à M. Alphonse Vionnet, chef de réseau aux E. E. F., d'imposantes et émouvantes funérailles. La dépouille mortelle fut déposée sur un affût de canon traîné par deux chevaux. Population, autorités, drapeaux et couronnes formaient un cortège funèbre qui dit toute la sympathie dont jouissait le défunt.

**A Botterens.**

On nous écrit de cette localité une lettre nous priant de bien vouloir combler la lacune des informations parues à l'occasion de l'inauguration du nouveau Bâtiment d'école de Botterens en ajoutant à la liste des pionniers et artisans qui ont conduit à bien cette transformation les noms de MM. Deferrard, révérend curé, et Macheret, instituteur.

Nous insérons volontiers ce complément d'information en rappelant seulement aux intéressés que nous ne fûmes pas invités à la cérémonie et que, si des lacunes se sont produites dans notre relation, elles ne sauraient nous être imputées.

Nous ne pouvons que féliciter chaudement tous ceux qui prirent part à cette œuvre urgente et d'utilité générale, et avant tout ses initiateurs.

**Après la fête de chant.**

Classement par addition des points des concours d'exécution et à vue.

I DIVISION DIFFICILE :		pts.
1. Fribourg-Ville		305.—
2. Bulle		304.—
3. Estavayer-le-Lac		302.2
4. Lausanne, « Alpée »		287.4
5. Romont		284.9
6. Fribourg, « Mutuelle »		284.2
II DIVISION MOYENNE :		pts.
1. La Tour		272.—
2. Broc		269.2
3. Grandvillard		257.3
4. Epagny		248.3
III DIVISION FACILE :		pts.
1. Arconciel		279.9
2. Belfaux		278.6
3. Vuadens		266.7
4. Fribourg, Féd. ouvrière		254.5
5. Remaufens		252.8

**Rappels**

1. La Kermesse qu'organise au Tirage notre club vélocipédiste *La Pédale*. Elle aura lieu ce soir et demain et doit être le rendez-vous des sportifs et de leurs amis. *La Pédale* compte sur la présence et la générosité du public.
2. La Kermesse de la *Société de gymnastique de Vuadens*, dimanche. Cette jeune section, qui prend une jolie envergure, est à ses premiers débuts. Elle a besoin d'appui moral et d'argent. Que tout Vuadens s'en souvienne et que les amis du dehors ne ménagent point leur sympathie !

**Examens scolaires.**

**Examens oraux :**

- Lundi 17 — 8 h. : VI<sup>me</sup> classe des filles ; 14 h. : V<sup>me</sup> classe des filles.
- Mardi 18 — 8 h. : III<sup>me</sup> classe des garçons ; 14 h. : IV<sup>me</sup> classe des garçons.

**Dans nos sociétés.**

L'Harmonie de la Ville de Bulle organise, dimanche 23 juin, une petite randonnée dans la Broye et le Lac, où elle rendra visite à quatre ou cinq sociétés de musique. Le repas de midi aura lieu à Estavayer et celui du soir à Morat. Un concert est prévu à Estavayer.

Plusieurs personnes accompagnent nos musiciens.

**Examens.**

M. André Yerly, de Pont-la-Ville et La Roche, domicilié à Bulle, vient de passer avec plein succès ses examens de notaire à l'Université de Fribourg.

Nos sincères félicitations !

Une tasse d'

**OVOMALTINE**

comme dispensateur d'énergie!

Dr. A. WANDER S. A. BERNE

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

**CITROVINE**  
RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS

**A la Chorale de La Tour.**

Samedi matin, à 7 heures, deux autocars, mis gracieusement à disposition par MM. Ch. Uldry et C. Morand, s'apprêtent au départ, tandis que les autos de MM. P. Corboz et F. Morand, jouant la « file de l'air », précéderont le « gros » en direction de Châtel-St-Denis. Le temps est idéalément beau, le voyage s'effectue joyeusement. Dans le cœur des choraliens, pas de crainte stérile ! Le gros travail fourni cet hiver est un sûr garant de succès. Point d'illusions non plus, car chacun sait que la « Chorale » aura affaire à forte partie.

Arrivés à Châtel, les chanteurs, sous la conduite d'un aimable guide, M. Maurice Vauthey, se rendent immédiatement au local de répétition où l'on tente un dernier effort avant le tournoi artistique.

A neuf heures précises, la Chorale, confiante, se présente sur le podium pour affronter le verdict du Jury. Une petite lacune dans les installations électriques oblige les chanteurs à attendre vingt minutes avant d'ouvrir les yeux.

Enfin, la sonnette retentit. Les chanteurs, en rangs serrés, se groupent autour de leur directeur. Durant quelques minutes, ils concentrent toute leur énergie en présence d'un public encore très clairsemé, présent des productions très honorables, à en juger par les applaudissements nourris des auditeurs.

Est-ce fini ? Détrompez-vous ! Il faudra affronter une autre épreuve, toujours redoutée, parce que pleine d'inconnues : le concours à vue ! L'épreuve est subie à la Maison des Oeuvres. La Chorale a l'impression d'avoir fourni une exhibition très satisfaisante.

A la sortie de la salle, elle subit une épreuve imprévue à laquelle elle se soumet sans maugréer : l'objectif du photographe !

Nous ne nous arrêtons pas sur le banquet de samedi, les concours de la division difficile, le festival et les épreuves subies par les chœurs mixtes, le dimanche matin. D'autres chroniqueurs, plus autorisés que nous, les ont suffisamment mis en relief. Restons plutôt dans le cadre de la « Chorale » de La Tour.

A onze heures et demie, le dimanche, rendez-vous de tous les choraliens à l'Hôtel des XIII Cantons, où l'apéritif est pris en commun. En présence de quelques dames et de quelques amis de la société, notamment M. le curé de La Tour, venu tout exprès à Châtel pour se réjouir du succès des chanteurs, M. Clément se fait le brillant interprète des membres pour remercier le directeur de l'effort qu'il a fourni pour les conduire au succès. L'allocution de M. Clément, exprimée en termes choisis et délicats, est ponctuée par les applaudissements nourris de l'assistance. Un superbe cadeau — un service à café en argent, avec dédicace — est offert au directeur qui, aussi ému que surpris, répond à cette explosion de reconnaissance par un vibrant merci.

M. le Curé, fier de la tenue exemplaire et du succès de ses paroissiens, rompt une lance en faveur du chant d'église. Les applaudissements qui éclatent à la fin de son substantiel discours prouvent que ses paroles ont été comprises et appréciées. Nul doute que ses vœux ne se réaliseront sous peu.

Puis, c'est le banquet officiel, très animé, avec ses discours nombreux, coupés par d'excellentes productions de la « Lyre » de Châtel.

Le cortège, le concert des chœurs d'ensemble à l'église se déroulent avec la pompe et l'enthousiasme que l'on connaît déjà.

Cinq heures et demie du soir ! Le moment si désiré et tant redouté approche : la proclamation des résultats ! Une ovation formidable saluait les succès de la Chorale de La Tour. Une triple couronne de lauriers à vue et une 2me à l'exécution, voilà, certes, un magnifique résultat !

La nouvelle se répand à La Tour où l'on s'apprête à fêter dignement le retour des Choraliens.

Neuf heures ! Après une copieuse onnée, les écluses célestes se ferment et le ciel s'éclaircit. La population massée devant l'Hôtel de Ville attend, frémissante. Enfin, les deux autocars stoppent.

Deux petites filles couvrent de fleurs le Président et le Directeur. Les autorités communales, au grand complet, sont là. La fanfare, déjà rangée, attend, impatiente d'ouvrir le cortège aux flambeaux. Les détonations se succèdent, les pas-redoublés claironnent, le tambour bat, les bravos éclatent, les rires fusent, la joie est à son comble.

Puis, c'est la réception officielle, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Un compliment, gentiment tourné, est récité par une gracieuse petite fille en costume gruyérien. Deux garçons — en bredzou — offrent une nouvelle gerbe de fleurs au Président et au Directeur.

M. Marilley, le dévoué président de la Société de Musique, confie à M. Paul Ruffieux les fonctions de major de table, qu'il va remplir du reste avec brio.

La fanfare ouvre les yeux et, dès lors, fournit une production de choix après chaque discours.

M. E. Dupasquier, syndic, dans une courte, mais chaleureuse allocution, félicite la Chorale et ses dirigeants, pour le brillant succès remporté à Châtel. Il relève la belle harmonie qui régit au sein de cet imposant groupe de chanteurs, où se côjoient des citoyens de toutes les classes et des diverses opinions politiques.

Il lui est reconnaissant de ce qu'elle porte au loin le bon renom de la localité.

M. Pilet, président, remercie aimablement les autorités communales pour leur aimable réception. Il annonce les résultats inespérés obtenus, grâce à la ténacité des chanteurs et surtout du directeur auquel il tresse une nouvelle couronne de louanges. Il remercie tous les membres de la société pour leur tenue impeccable, pour leur effort persévérant, pour l'honneur qui leur échoit et qui rejait sur la population tout entière. Il remercie les autorités pour leur appui moral et matériel. Il adresse un merci chaleureux à la fanfare pour sa précieuse collaboration à la réception de la Chorale. Il dit aussi combien la présence de M. le Curé au sein de la société a été pour elle un précieux réconfort. Il remercie enfin tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à la société et l'appuient de quelque façon.

Le discours de M. le Président fut chaleureusement applaudi. Puisque nous parlons de M. Pilet, disons qu'il fut la cheville ouvrière de la société durant l'hiver dernier. Toujours sur la brèche, toujours au guet, en un mot, toujours à son devoir, il contribua pour une large part au succès.

M. Auderset, vice-président de la Société de Musique, se joint aux concertis de louanges qui s'élèvent de toutes parts à l'adresse de la Chorale. Il espère que la fanfare suivra les traces de la société sœur.

M. Mossu, directeur, remercie les membres de la Chorale pour leur zèle infatigable, ainsi que pour le généreux geste qu'ils ont eu à son égard, en lui présentant, le matin même, un précieux souvenir. L'orateur présente au public le témoignage de la reconnaissance des choraliens. Il termine en disant que la société n'est pas arrivée au terme de son effort, mais n'a fait qu'un pas. En avant, toujours !

M. Cyprien Ruffieux, en qualité de doyen de la société, relève une fois de plus les mérites de M. Mossu, directeur, dont le plus grand fut sans doute sa patience inaltérable. Sur les lèvres de ce vétéran, de telles paroles revêtent un caractère solennel qui font profonde impression sur l'assistance.

M. Paul Ruffieux donna lecture de télégrammes de félicitations adressés par M. le Syndic, M. Eugène Dupasquier, M. Alfred Reichen, par le Maire, le Maennerchor de Bulle, l'« Amicitia » de Le Pâquier.

Il annonça ensuite que M. Emile Pilet, président, avait reçu, à Châtel, le diplôme de vétéran de la Société cantonale des Chanteurs fribourgeois pour 29 ans d'activité au sein de la Cantonale. On devine avec quels applaudissements cette nouvelle fut accueillie.

Chanteurs de La Tour, permettez à votre chroniqueur qui, incognito, vous a suivis de près durant ces deux journées, de vous féliciter pour votre tenue au-dessus de tout éloge et pour votre victoire acquise de haute lutte. Nous souhaitons que votre société se développe toujours plus — il y a encore de belles voix inutilisées à La Tour ! Qu'elles se rangent sous votre glorieux drapeau !

Vive la Chorale de La Tour-de-Trême !

**En marge de la vie bulloise...**

**Une minute chez les petits.**

— Salut Jean-Jean ! As-tu passé déjà ton examen ?

— Encore l'oral ! L'écrit était facile, une jolie composition, des calculs pas trop compliqués. Je crois qu'« on » a bien réussi ; notre maître a l'air satisfait.

— Et vous la troisième, à quand ?

— Nous avons eu l'écrit ce matin. On ne sait pas encore les résultats, mais il me semble que cela n'ira pas trop mal. Tant mieux, c'est passé. Si seulement on pouvait en dire autant de l'oral !

— Et toi, René ? Nous, en seconde ? Eh ! bien, c'est après-midi. J'appréhende un peu. On dit qu'« il » est sévère cette année.

Enfin, on fera ce qu'on pourra !

— Dis, Jean-Jean, et la promenade, où ?

— Nous ? Je ne sais pas ; tu sais, c'est la « petite », cette année.

— Mais, qu'importe ? On rira bien. Et puis, après, c'est fini, c'est les vacances ?

— Oh ! oui, les vacances ! Vivent les vacances !

Vous pensiez qu'ils n'ont point de soucis, les petits ? Ah ! détrompez-vous, aimables lectrices et chers lecteurs ! Et toutes proportions gardées, ils sont aussi gros que les nôtres ! Regardez donc le visage de cette grande « petite » fille de la Vme ou de la Vime, se rendant à l'examen ! On y lit toute la responsabilité que l'on pourrait découvrir à la figure d'un grave parlementaire avant une séance mémorable. Et le soir, dans les cerveaux enfantins, que d'images tourbillonnent ! Que sera demain, aussi, pour ces « jeunesse » que déjà hante le souci de la réussite et de la réputation ? Sire ! demain, pour eux, c'est l'avenir, et l'avenir est à Dieu. C'est pourquoi beaucoup de nos écoliers commencent la grande journée par une fervente prière. Ils sont plus tranquilles, après, confiants dans la Providence qui protège !

Ajoutons cette autre préoccupation de l'exposition, puis de la promenade.

Car ce n'est pas un rien pour l'écolier que la promenade annuelle, jour de détente après l'effort et première aube de la grande libération qui commence, pour à peu près trois mois, seul de paradis tout reluisant de bonheur, de rires et de lumière !

Non, mes amis, le souci ne chôme point au cœur des petits que nous aimons. La vie a pour eux aussi ses joies et ses peines. Ce ne sont point les mêmes que les nôtres, sans doute, mais... c'est un premier entraînement !

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

La commission des finances de la Chambre française a adopté une résolution repoussant la procédure de ratification de l'accord sur les dettes interalliées par décret. On croit que M. Poincaré laissera la Chambre libre d'opter pour telle ou telle procédure, bien qu'il soit partisan de la forme plus rapide du décret.

Le procès de l'autonomiste Roos se poursuit devant le Tribunal de Besançon. On ne signale pas d'incidents particuliers pour le moment, mais l'interrogatoire de l'accusé, jeudi, a donné lieu à des scènes comiques. Roos ne perd pas un moment son sang-froid et donne des ex-

lications ingénieuses des termes secrets contenus dans sa correspondance.

— L'avion américain « Flamme Verte » s'est écrasé sur le sol au moment de son départ de New-York pour Rome. Les aviateurs sont indemnes. L'appareil « L'Oiseau Jaune », piloté par les Français Assolant, Lefèvre et Loti, a quitté également Old Orchard et se trouve maintenant au-dessus de l'Océan. Il vole à une grande vitesse, conservant une altitude moyenne de 300 mètres.

**Malheurs et accidents.**

Mercredi matin, près de la gare de Saint-Blaise, le premier de la Directe Neuchâtel-Berne a tamponné et tué M. Felber, 42 ans, manoeuvre aux carrières de Hauterive, et célibataire. La victime, qui s'était levé de bon matin pour aller à la pêche, fut surprise par le convoi au moment où elle traversait la voie. Ajoutons que Felber avait déjà été renversé samedi dernier par une automobile et qu'il ne paraissait pas entièrement remis de la commotion ressentie.

— Un gendarme de Saxon a découvert l'autre jour dans le Rhône le corps à moitié-décomposé de M. Lambiel, 40 ans, célibataire, qui avait disparu en décembre dernier, à Riddes.

— Albert Balmer, couvreur, qui était tombé d'un toit, à Avenches, a succombé. Il laisse huit enfants dont le cadet n'a que 4 ans.

**Dernière Heure**

L'« OISEAU JAUNE » a atterri à Comilla, près de Santander, en Espagne, hier soir, à 20 heures. Il a franchi les 5.300 kilomètres qui séparent Old Orchard de Santander en 29 heures, ce qui représente une moyenne supérieure à 180 km. à l'heure. C'est la plus rapide traversée effectuée jusqu'à ce jour.

Les aviateurs pensaient être sur la côte française. L'atterrissage a été normal et provoqué par le manque d'essence. On croit que le fait, inexplicable autrement, est dû à la présence à bord d'un passager supplémentaire qui s'y est introduit clandestinement, le sujet américain Arthur Schreiber.

— Le Tribunal criminel de Lausanne a condamné le nommé Granchamp qui, éméché, rentrant de course avec des camarades, se jeta à Vennes, non loin de Lausanne, dans un groupe de jeunes filles, en tuant une et blessant une seconde grièvement, à 18 mois d'emprisonnement, cent francs d'amende et aux frais. Les conclusions de la partie civile sont admises.

**ABEILLES**

Suis acheteur de 2 ou 3 essaims. Emile MORAND, BULLE.

**Cuisine à l'électricité.**

OPPORTUNITÉ  
Rabais de 10 à 15 %  
sur prix de vente des potagers, réchauds, bouilleurs, chauffe-bains, chaudières agricoles et gratuité de courant jusqu'au 30 septembre.

**Entreprises Electriques Fribourgeoises.**

**CERCUEILS**  
et  
**COURONNES**  
M. Albert Blain-Rime  
Rue de Gruyères, Tél. 174  
— BULLE —  
Agent des Pompes Funébres Générales de Lausanne et de Fribourg. P. 20163 F

**AU CINÉMA LUX**  
Samedi, à 8 1/2 h. ; Dimanche, à 3 h. et à 8 1/2 h.  
Magnifique tragédie réalistes de la vie au Music-Hall.  
**L'Invincible**  
avec le fameux acrobate LUCIANO ALBERTINI  
— Délicieux Comique —  
**LE PETIT MÉTIS**  
Splendide Documentaire  
L'Industrie du Bois au Canada.

**Beurre**  
pour fondre, fr. 4.40 le kg. pendant quelques jours seulement.  
**Max. GUENNET**  
fromages  
— BULLE —

**A louer les fleuries**  
de 5 à 6 poses foin et regain, emplacement pour le foin et bétail.  
Même adresse, à vendre un bon cheval

**On demande une cuisinière**  
sérieuse. Entrée le 15-20 juin. — Bon gage. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1439 B.

**TRAVAUX en soumission**  
La Commune de La Tour-de-Trême met en soumission la confection de 3000 fagots d'éclaircie à la Schiaz et à la Mossettaz comprenant deux lots.

**A LOUER à Marsens la 2me fleurie d'un pâturage**  
S'adresser à l'Administration des Etablissements de Marsens.

**COMMUNE DE BROC Travaux en soumission.**  
La commune de Broc met en soumission les travaux de maçonnerie, menuiserie, charpente, pose de parquet, ferblanterie, appareillage, peinture et gypserie, relatifs à l'exhaussement de l'ancien bâtiment scolaire. Les plans, cahiers des charges, copies des avant-métrés pour chaque partie sont à la disposition des intéressés, dès ce jour au bureau communal.  
Les soumissions devront être adressées par écrit au bureau communal pour le **vendredi 28 juin courant, avant 8 heures du soir.**  
Broc, le 13 juin 1929.  
Par ordre : Le Secrétaire communal.

**FANEURS**  
seraient engagés chez **BLASER, à La Tour.**

**On demande un bon domestique**  
de campagne sachant traire et faucher, fort gage, ainsi qu'un ouvrier pour les foins. S'adresser François BOCHUD, Granges. (Veveysse)

**Vache égarée**  
Une vache rouge s'est égarée jeudi soir entre La Tour et Epagny. Prière d'aviser contre récompense Jean GAILLARD, au Transvaal, Epagny.

**A vendre une faucheuse**  
à 2 chevaux, marque Kormick, peu usagée. S'adresser à ROMANENS Séraphin, SORENS.

**DOMAINE à louer**  
pour l'automne 1929, Bouleyres d'Enhaut et d'Enbas  
sur commune de Gruyères, 38 poses d'excellent terrain. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1446 B.

**Bonne fille est demandée**  
sachant cuire dans établissement de la place. Bon gage. Entrée de suite. Références exigées. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1449 B.

**PERDU**  
entre Rossinière et la Gruyère, le 27 mai  
**une corbeille de voyage**  
osier, brune. Récompense. Aviser PETER, transport, LAUSANNE. P. 24.800 L.

**A VENDRE**  
à la TOUR, près Bulle,  
**maison d'habitation**  
3 logements, 1 pose de terrain, 40 jeunes arbres fruitiers, remise, eau, lumière, belle situation. Prix d'estimation Fr. 17.500.— S'adresser à M. GREMON, Avenue de Cour 21, LAUSANNE. P. 24.688 L.

**Vente juridique.**  
(2<sup>mas</sup> enchères)  
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **mercredi, 19 juin 1929**, au domicile de M. Léon DAFFLON, cordonnier, à Vaulruz :  
**1 MACHINE A COUDRE** pour cordonnier.  
La vente aura lieu à tout prix.  
**PHARMACIE d'OFFICE**  
Dimanche 16 juin  
**Pharmacie STREBEL**

étalages des primeurs, commencent à s'ornez d'is, que les gourmets s'of- à cette saison. Les cerises (encore celles du pays), va- le demi-kilogramme et les 20.

cielle :  
vaches, 22 ; veaux, 37, à fr.  
moutons, 5, à fr. 60-70 la  
à fr. 60-70 ; porcelets, 263,  
aire.

44 têtes, dans 9 wagons.

**Funérailles.**  
s a fait à M. Alphonse  
réseau aux E. E. F., d'im-  
uvantes funérailles. La dé-  
fut déposée sur un affût  
par deux chevaux. Popula-  
trapeaux et couronnes for-  
gère funèbre qui dit toute la  
jouissait le défunt.

**Botterens.**

de cette localité une lettre  
bien vouloir combler la la-  
cunes parues à l'occasion  
du nouveau Bâtiment d'é-  
s en ajoutant à la liste des  
sans qui ont conduit à bien  
tion les noms de MM. Def-  
d curé, et Macheret, insti-

s volontiers ce complément  
appelant seulement aux  
ous ne fûmes pas invités  
et que, si des lacunes se  
ans notre relation, elles ne  
être imputées.

avons que féliciter chaude-  
qui prirent part à cette œu-  
d'utilité générale, et avant  
ars.

**La fête de chant.**

par addition des points  
ncours d'exécution  
et à vue.

VISION DIFFICILE :	pts.
e	305.—
Lac	304.—
Alpée >	302.2
	287.4
	284.9
Mutuelle >	284.2

**VISION MOYENNE :**

	272.—
	269.2
	257.3
	248.3

**VISION FACILE :**

	279.9
	278.6
	266.7
	254.5
	252.8

**d. ouvrière**

**Rappelons**

qu'organise au Tirage no-  
cipéliste La Pédale. Elle  
soir et demain et doit être  
us des sportifs et de leurs  
ale compte sur la présence  
ité du public.

de la Société de gymnasti-  
ens, dimanche. Cette jeune  
prend une jolie envelopure,  
miers débuts. Elle a besoin  
l et d'argent. Que tout Vun-  
viennienne et que les amis du  
énagent point leur sympa-

**Amiens scolaires.**

h. : Vime classe des filles ;  
se des filles.  
3 h. : III<sup>me</sup> classe des gar-  
me classe des garçons.

**nos sociétés.**

de la Ville de Bulle orga-  
23 juin, une petite randon-  
e et le Lac, où elle rendra  
ou cinq sociétés de musi-  
elle aura lieu à Esta-  
u soir à Morat. Un concert  
ayaver.

**Examens.**

rlly, de Pont-la-Ville et La  
s à Bulle, vient de passer  
ses examens de notaire à  
Fribourg.

**MALTINE**

dispensateur d'énergie!

Dr A. WANDER S. A. BERNI

able : Alph. Glasson, Bulle.

# Toit de Chaume

par 27  
M. DU CAMPFRANC

— Ma mignonne, je suis trop Parisienne pour croire à l'éternité des exaltations romanesques. Rien ne dure toujours. Il est vrai que dans la montagne rien ne surgit pour changer nos sentiments.

Une rougeur brûlante avait envahi les joues et le cou de la jeune fille. Mme de Miramare eut un rire cristallin.

— Ma petite Belle, quelle délicatesse de teint. Te voilà toute rose maintenant. Tu es exquise de naïveté et de candeur, ma chérie, mais ne parlons pas en ce moment ni du passé, ni de l'avenir. Tu dois être à bout de force après un tel voyage. Passons dans la salle à manger. Philippe et toi devez tomber d'inanition. Il faut un acompte pour attendre le repas sérieux.

Elle avait fait signe à Dick de s'éloigner. Elle voulait les servir elle-même. Elle disposait pour tous deux les serviettes, les tasses de thé et les tranches de gâteaux sur l'assiette, le pot de crème. C'était une véritable dinette qu'elle improvisait de la sorte avec cette gentillesse dans la gâterie où elle excellait. Elle savait si bien que le célèbre Philippe avait de ces besoins enfantins d'être entouré de petits soins et qu'avec cette monnaie d'affection facile, elle lui reprenait entièrement le cœur après leurs petits débats.

Puis on passa dans la chambre préparée pour Isabelle. La glace artistement drapée de pelu-

che, une table garnie de bibelots exquis et gracieux, une étagère portant quelques livres reliés en cuir de Russie et timbrés au chiffre des Miramare, révélèrent le goût impeccable de Gilberte. Auprès de la cheminée, un portrait d'homme, jeune, élégant, souriait dans un cadre de prix. C'était le père de Philippe et d'Isabelle.

— S'il avait vécu, le colonel de Miramare aurait eu pour sa fille de grandes ambitions, dit Gilberte en redressant une tige de lilas blanc dans un cornet de cristal.

— Je respecte mon père, répliqua la jeune fille, mais parfois je me dis qu'il a fait pleurer ma mère. Paix, silence sur ceux qui ne sont plus.

— Il faut te reposer, Isabelle ; quelques heures de sommeil te remettront de ta nuit de veille.

Le couvre-lit de soie brochée était relevé, laissant voir les draps de fine toile merveilleusement brodés et l'oreiller garni de dentelles. La jeune fille consentit, pour quelques heures, à y appuyer sa tête fatiguée.

Gilberte était rentrée dans son petit salon : elle s'était installée dans un fauteuil bas, près du guéridon où étaient rangés ses menus ouvrages, mais ses mains ne travaillaient pas. C'était sa pensée qui ourdissait une trame, qui projetait toutes sortes de petites perfidies contre le pauvre Salbris qu'elle appelait : « Cet ambitieux qui, pour un peu de gloire à moissonner, s'en était allé là-bas, en Annam, abandonnant père et fiancée. Au retour, ses lauriers le consoleraient ». Elle était à peu près sûre de la cure d'Isabelle. Le sentiment romanesque n'est-il pas une simple fièvre ? En la soignant, on la guérit. Elle préparait donc, en son subtil esprit, des potions de toutes sortes pour que le cœur d'Isabelle se mit à battre avec calme, avec

raison : Quinine de toilette, quina de soirées, fébrifuge d'élégance. Elle était de bonne foi, et entièrement convaincue qu'elle allait travailler au bonheur d'Isabelle et à la gloire de la famille.

Elle fut interrompue dans le cours de ses rêveries par la sonnerie du timbre, et le baron Henry Courtel lui-même fut introduit dans le petit salon. Il s'approchait en tendant la main.

— Bonjour, ma cousine Gilberte. Vous m'avez écrit le plus joli petit mot du monde comme du reste vous savez les écrire. Affaire grave, me dites-vous, affaire de la plus haute importance, mon bonheur est en jeu.

Gilberte regardait, fort satisfaite, cet élégant irréprochable, blond comme elle, frisé, avec une mince moustache finement retroussée sur des lèvres un peu pâles. La tenue du baron Courtel était copiée par la jeunesse élégante, la coupe de ses vêtements était indiscutée, la couleur de ses gants, la forme de ses cravates faisaient loi.

Gilberte avait sur ses lèvres son joli sourire de petite diplomate chargée de mener à bien une importante affaire.

— Bonjour, mon cousin, dit-elle à son tour, c'est bien de venir ici à mon appel. Il s'agit, en effet, d'une grave affaire. J'ai à vous soumettre une question matrimoniale. Eh bien ! avez-vous mûrement réfléchi à votre petit speech de l'autre jour. Vous convertissez-vous au mariage ?

Le baron Courtel étirait avec soin un de ses gants de nuance claire, qu'il venait d'enlever.

— Heu ! heu ! fit-il. Eh bien ! oui. Je crois que j'éprouve enfin, comme tant d'autres, le besoin de jeter l'ancre au port. J'arrive à l'âge où l'on commence à réfléchir, à se dire qu'il y a quelque chose de meilleur que de jeter sa fortune aux quatre vents.

Gilberte était enchantée de la tournure que prenait l'entretien. Elle appuyait son front sur sa main par un geste de réflexion profonde, et enveloppait son cousin d'un regard si sérieux qu'elle semblait y mettre toute sa pensée.

— Oui, mon cousin, vous parlez d'or. Vous êtes sage. Vous avez encore la jeunesse, 28 ans, n'est-ce pas ? Mais elles marchent vite les années. Il viendrait un jour où vous sentiriez s'appesantir sur vous ce poids énorme de la sottitude qui érase quelquefois les vieux garçons. Aujourd'hui vous êtes bien portant, alerte et gai, donnant tous vos jours au sport et vos nuits aux fêtes. Le temps passe, la jeunesse avec lui, on s'alourdit, on ne prend plus plaisir à grand-chose. Les exercices fatiguent, les fins soupers font mal. Tous les plaisirs ennuient autant qu'il ont amusé.

Elle se faisait moraliste de premier ordre, la jolie et joyeuse Gilberte, et le baron Courtel approuvait d'un grave signe de tête.

— C'est vrai, ma cousine, d'une absolue justesse...

— Elle s'animait en parlant, une légère rougeur montait sur ses joues, une flamme brillait dans ses yeux.

— Et bien ! si je vous faisais voir une merveille de beauté ! Oh ! si vous pouviez savoir quel admirable visage, quelle démarche de reine !

Courtel écoutait, attentif, pesant et buvant toutes les paroles de Mme de Miramare. Elle ne tarissait pas dans ses éloges.

— Et quel trésor d'affection dans ce jeune cœur que le monde n'a pas défloré, quelle expression profonde dans ces beaux yeux limpides ! L'amour d'une telle jeune fille, c'est le rêve de tout homme raisonnable.

Henry Courtel se sentait gagné par l'enthousiasme. (A suivre).

## MACHINES AGRICOLES

des meilleures marques.

### RATO-FANES - FANEUSES

FAUCHEUSES „Herkules“

dernier perfectionnement, avec la plus légère traction.

Aussi disponible : HELVÉZIA, CORMICK, DEERING, etc.

### Faucheuses à moteur „RAPID“

Couteaux, Moules, Molettes, Faulx, Huile, etc.

### Pièces de rechange

pour toutes les machines agricoles, au prix de fabrique.

### Machines d'occasion

### Faucheuses & Faneuses

à très bas prix !

Outillages de Fenaison.

## Syndicat Agricole

BULLE - de la Gruyère - BULLE

### ++ PORTRAITS ++

FUSAIN - - - SÉPIAS  
PEINTURES A L'HUILE  
Agrandissements d'après photos et groupes de famille.  
Exécution soignée. Ressemblance garantie. Prix modérés.

Ch. J. Thomet, portraitiste, „La Chaumière“

— CORSIER-LES-MONTS — près Châtel-St-Denis.  
Tél. Corsier 12.35. Se rend à domicile sur demande.

### Menuisiers.

2 bons ouvriers en bâtiment  
sont demandés immédiatement.

S'adresser à C. HENCHOZ-ROCH, menuiserie mécanique,  
l'ÉTIVAZ (Château-d'Oex).

### A vendre

à bas prix  
AUTO-CAMIONNETTE  
avec carrosserie Torpédo, éclairage  
et démarrage électriques, force  
7-800 kg., en très bon état.

Même adresse, un petit char  
à ressorts avec pont, état de  
neuf, conviendrait pour y atteler  
gros chien ou ponney.  
S'adresser à Jean Magnin,  
négoceant, Hauteville.

### On demande

de suite JEUNE FILLE sachant  
cuire. Occasion de se perfectionner  
auprès du chef. Bon gage.  
S'adresser à „La Soldanelle“  
Château-d'Oex.



**Toitures**  
Revêtements de façades.  
Revêtements intérieurs.  
Tuyaux en Eternit.  
Garages P. 100 Gl.

**Buvez les :**  
Malessert  
Châtelard  
Villeneuve  
Yvorne  
Aigle

**V<sup>o</sup> L. Bujard & Fils**  
LUTRY  
—  
DÉPOSITAIRE :  
**Jules GEX, vins, Bulle**  
Téléph. N° 66. P. 23552 L.

Rien  
que  
**30**  
centimes

le paquet de ce bon  
tabac Miva

Dans les magasins.

Wiedmer Fils S.A.  
Manufacture de tabacs.  
Wasen/te.

### Salon de Coiffure

pour Dames & Messieurs  
BROC-VILLAGE

Coupe - Ondulations  
Shampoings.

Grand choix dans tous les  
ARTICLES DE TOILETTE

Alb. IMHOF-MOSSU

### DOMESTIQUE

sachant traire et faucher  
est demandé

pour de suite.  
S'adresser à Publicitas Bulle,  
sous P. 7435 B.

## Châtel-Saint-Denis

Dimanche 16 juin, à 15 h. 15 et 20 h. 30

# Dernières représentations de Castel-chantant

Festival de l'abbé Joseph BOVET.

Réservées : Premières, Fr. 3.50 ; Secondes, Fr. 2.50.

Non numérotées : Fr. 1.50.

Location des places : Bureau communal, téléphone N° 52 (de 8 à 12 heures et 14 à 18 h) P. 13.231 P.

Dimanche 16 juin, dès 2 heures,

## à VUADENS

la Société de Gymnastique organise une

# KERMESSE

Jeux - - - Diverses attractions.  
- Bonne musique sur le Pont. -

Dimanche 16 juin

en cas de beau temps

## CONCERT

au Buffet de la Gare, Gruyères.

Invitation cordiale.

## :- CHARMÉY :-

Dimanche 16 juin

# Grande Fête champêtre

organisée par la

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Jeux variés. Beau pavillon de prix.

— BONNE MUSIQUE —

En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche suivant.

## CHAUFFAGES CENTRAUX

Installations sanitaires. — Buanderies.

Spécialité pour l'élimination de calcaire et dépôts  
dans les chaudières, économiseurs, conduites d'eau chaude, condenseurs,  
boilers, etc.

Réparations et revisions promptes et soignées.

Adressez-vous en toute confiance à P. 13.275 P.

Alfred KOHLI, installateur, FRIBOURG  
Rue d'Or, 106. Téléphone 10.34.



l'excellent aliment à base d'avoine  
pour soupes, porridges.

En vente partout au prix de  
85 cts. le paquet. P 40 A

Fabricant: Malterie Vilmergen.

### On demande

2 bons ouvriers faneurs.

S'adresser à Publicitas Bulle,  
sous P. 7434 B.

### Séjour.

Famille catholique de 4 grandes  
personnes cherche à louer  
2-3 chambres avec cuisine du 1<sup>er</sup>  
juillet au 15 août, dans belle com-  
trée tranquille de la Gruyère.

Offres avec conditions sous  
P. 1431 B., à Publicitas Bulle.

### On demande

1 ou 2 enfants en pension

Bons soins assurés.  
S'adresser à Publicitas Bulle,  
sous P. 7433 B.